





Couleurs non définies

## NOTICE ARCHITECTURALE

La parcelle retenue pour l'implantation est située stratégiquement, sur un terrain vaste qui permettra d'accueillir à terme, outre la Maison de l'Enfance, d'autres équipements en lien avec l'enfance. La rue Olympe de Gouges, aujourd'hui sans issue, deviendra une voie structurante à l'échelle du quartier, permettant d'assurer la desserte du secteur « Les Noës » de la ZAC multisites plus au nord.

### La conception

Un projet d'architecture doit faire la synthèse entre l'interprétation du programme (la demande), l'implantation urbaine et paysagère, et une signature architecturale. Cette dernière se fonde sur les attendus fonctionnels, qui guident la forme.

Le projet Maison de l'Enfance présente deux facettes, deux directions fondatrices :

- à la fois une vocation unique, unitaire, qui parle de l'en-

fance en termes d'accueil, de prise en charge et d'accompagnement ;

- et une vocation plurielle avec l'association de plusieurs « états » de l'enfance et plusieurs fonctions toutes intimement liées à l'enfance.

### Les volumes

Le projet définit deux grandes formes architecturales :

- d'un côté on y trouve l'entrée, les bureaux et espaces associés, la salle polyvalente et la cuisine pédagogique, les sanitaires et les espaces logistiques ;

- de l'autre côté, l'ensemble des salles de l'Accueil de Loisirs.

Le hall est marquant par ses formes et sa dimension, il affirme sa fonction d'accueil et de lieu de connexion. La rencontre se fait dans un jeu de géométrie toujours baigné de lumière douce ; la lumière naturelle est partout présente, aux deux extrémités de la « rue intérieure ».

Le programme définit le bâtiment avec un parvis puis un hall commun et unique ; puis, regroupés en son sein, trois entités fonctionnelles majeures :

- un pôle commun avec la salle polyvalente comme espace structurant ;

- un Accueil de Loisirs permettant d'accueillir les enfants de différentes classes d'âge ;

- un Relai Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) avec un espace jeux.

Le hall commun est un élément fondateur dans la conception du projet. L'entrée se fait dans le prolongement du parvis et donne naissance au hall qui innerve et distribue l'ensemble des fonctions.

Une autre entité marquante est l'ensemble formé par l'accueil de loisirs et ses salles d'activités. Cet ensemble représente une unité spatiale et fonctionnelle importante et partage une cohérence de temporalité dans ses usages. Les

salles sont en relation avec la salle polyvalente, commune à l'équipement.

La salle polyvalente se définit par sa vocation commune, par ses relations privilégiées avec le hall et les salles d'activités, et par son contact direct avec la cuisine pédagogique. Cet espace se définit également par son besoin d'autonomie : il doit pouvoir être accessible directement depuis le parvis sans passer par le hall, et ainsi pouvoir fonctionner en dehors des temps d'ouverture de la Maison de l'Enfance.

La troisième entité structurante concerne le secteur abritant les fonctions de services à l'enfance : le RIPAME, la protection Maternelle et Infantile, l'association « Îlot P'tits Loups » et l'association Salsa-Familia/Part'âges. Elle présente également une relation privilégiée avec le hall tout en étant un secteur bénéficiant de son univers propre et de son fonctionnement interne.

En accompagnement, le projet définit des espaces extérieurs qui complètent et enrichissent les activités intérieures. Ils sont définis comme un territoire de jeux, collectif et accessible depuis les salles d'activités. Un potager complète la proposition.

## ORIGINES DU PROJET

La commune de Châteaubourg a connu une forte évolution démographique sur les 10 dernières années. Dans ce contexte de développement, la Ville a engagé son projet « Notre Enfance Jeunesse » ayant pour visée de définir une politique éducative, sociale et culturelle globale et concertée en faveur des enfants et des jeunes.

Les autres objectifs de ce projet étaient d'identifier les axes stratégiques en matière d'offre enfance-jeunesse et d'être attentif à l'articulation des différents temps de l'enfant. Sur ce dernier point, la notion d'intérêt individuel de l'enfant a été au cœur des réflexions. Il s'agit de respecter le rythme de l'enfant, d'être garant de sa sécurité, de favoriser son épanouissement et la connaissance de soi. Il s'agit aussi de développer l'autonomie de l'enfant, de le responsabiliser, de lui apprendre l'hygiène et de veiller à la bonne communication avec les parents.

Suite à ces réflexions et échanges avec les différents acteurs, il a été décidé de construire une Maison de l'Enfance. Le site retenu est situé le long de l'avenue des Platanes, à proximité du Centre des Arts.

Actuellement, les bâtiments accueillants les services sont dispersés, vieillissants et sous-dimensionnés, tels que l'Accueil de Loisirs et le RIPAME. De plus, il manque une salle polyvalente. Dans le futur équipement, une place essentielle est accordée aux parents avec l'accent mis sur les espaces dédiés aux acteurs de la parentalité.

Partir de la demande réelle du terrain pour construire un équipement répondant aux demandes de la population : voilà ce qui a guidé l'élaboration de ce projet phare en créant un lieu unique, dans un emplacement stratégique, offrant plus de visibilité aux services.



Après concertation auprès des différents acteurs que sont les services municipaux, les partenaires professionnels ou bénévoles, publics ou privés, ce projet répond pleinement aux besoins identifiés et partagés de la petite enfance (0 - 3 ans) et de l'enfance (4 - 12 ans).

D'une part, il est nécessaire de répondre à une augmentation de la capacité de l'Accueil de Loisirs « Plume », et d'autre part de mutualiser sur un site les services dédiés à l'enfance jeunesse. Il est également primordial de créer une coordination en interne entre ces services, et en externe auprès des autres acteurs de l'enfance.

Cette future Maison va proposer animation, information, conseil de 1<sup>er</sup> niveau, consultation PMI, conférences, échanges et débats... au service des enfants, des parents et des professionnels, avec l'ambition de faciliter les liens avec les écoles et les autres communes.

Bertrand David, adjoint à l'Enfance Jeunesse



## L'IDENTITÉ

La Maison de l'Enfance est un équipement dédié à un large public, un équipement citoyen. Il est important qu'elle offre en première lecture une silhouette et une identité marquée et affirmée. Son image architecturale présente donc des formes et des volumes clairs et identifiables.

Le bâtiment devient un repère, marquant par son matériau et ses formes architecturales. Cette identité a son importance pour un lieu dédié à l'Enfance ; il est reconnaissable par les enfants sans pour autant s'exprimer par des artifices.



## PLAN DE COUPE

- Accueil
- RIPAME et PMI
- Accueil de Loisirs
- Locaux communs des fonctions principales
- Espace équipe

- 952 m<sup>2</sup>** de surface utile
- 130 m<sup>2</sup>** de surface pour la salle polyvalente
- 4 salles** d'activités modulables en **10 salles** pour l'ADL
- 63 m<sup>2</sup>** dédiés à l'espace jeux
- 1 cuisine** pédagogique
- 1 potager** à disposition des petits jardiniers

